



INTÉRESSEMENT

La Direction avait programmé 2 jours de négociations sur ce sujet, quelques heures auront suffi pour constater le gouffre qui sépare aujourd'hui la Direction et les représentants des salariés.

La Direction exhume un accord poussiéreux qui date de 2008, celui-là même contre lequel nous avons exercé notre droit d'opposition.

Les syndicats présents ont de nouveau présenté leurs ambitions sur ce sujet, à savoir un **intéressement aux résultats du Groupe**, nos motivations sont simples et légitimes.

Régional participe aux résultats du Groupe il est donc normal que les salariés soient intéressés aux résultats de cette entité.

De plus, au-delà de la conjoncture économique, Air France peut faire dire ce qu'elle veut aux comptes de Régional.

- Air France nous paye les affrètements au tarif qu'elle décide, quitte à nous faire travailler à perte.
- Air France décide des frais de ventes qu'elle nous impose, sans que nous puissions faire jouer la concurrence.
- Air France impose ses taxes, commissions et autres frais, sans que nous puissions les contourner.
- Air France nous impose nos types d'avion, sans que nous puissions les faire évoluer à notre guise pour être en phase avec la concurrence.

Nous ne sommes pas une entreprise comme les autres, le calcul de notre intéressement doit tenir compte de cette singularité, de **notre appartenance et de notre contribution au Groupe**

Rappelons enfin que les salariés d'AF sont intéressés aux résultats du groupe, pas seulement aux seuls résultats d'AF !

La Direction refuse sans aucune discussion que les salariés de Régional perçoivent un intéressement sur les résultats du Groupe, en conséquence nos organisations ne signeront pas ce texte.

Les syndicats **FUC, SNPL, CGT, SNPNC, UNAC, UFPL**.